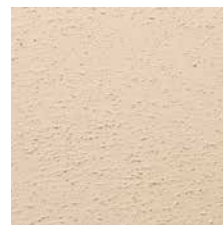


Primaires

- À grain grossier
- Sous les enduits d'argile grossiers



- À grain fin
- Sous les enduits d'argile fins



- Lisse
- Sous les enduits d'argile de lissage colorés



Apprêt et stabilisateur Réf. art. 13.405, 13.400 : Avant l'application d'un enduit d'argile ou le collage de panneaux de placoplâtre ou d'isolation intérieure pour fixer les supports calcaires sableux et les supports d'enduits de ciment.

Primaire LE ROUGE Réf. art. 13.435, 13.430 : Primaire liquide à grain grossier avant l'application des enduits d'argile grossiers. Le primaire LE ROUGE assure l'accroche et l'adhérence de l'enduit sur les supports lisses et/ou peu absorbants tels que les briques isolantes, les éléments KS, le béton, les enduits à la chaux et au plâtre, les peintures à dispersion anciennes (solides, mais poreuses), les enduits anciens aux résines synthétiques, etc.

Primaire LE JAUNE Réf. art. 13.425, 13.420 : Primaire liquide à grain fin avant l'application des enduits d'argile de finition fins et des enduits design YOSIMA. Le primaire LE JAUNE offre une accroche à grain fin, diminue et homogénéise la capacité d'absorption et protège les panneaux de placoplâtre et autres panneaux de construction de l'humidité apportée par l'enduit d'argile.

Primaire LE BLANC Réf. art. 13.415, 13.410, 13.412 : Primaire liquide sans grain avant l'application des peintures d'argile ClayFix et des argiles de lissage colorés YOSIMA. Les supports sont des enduits d'argile ou autres en fonction des besoins. Le primaire LE BLANC assure que l'enduit d'argile ne soit pas dissout en surface et mélangé à la peinture. On obtient ainsi une base solide pour les peintures d'entretien ultérieures.

Primaires

Réf. art. 13.405, 13.400 Apprêt et stabilisateur

Réf. art. 13.435, 13.430 Primaire LE ROUGE

Réf. art. 13.425, 13.420 Primaire LE JAUNE

Réf. art. 13.415, 13.410, 13.412 Primaire LE BLANC

Composition

Fixateur : Eau, silicate de potassium, dispersion, agent auxiliaire < 1%.

Primaires : Eau, carbonate de calcium, silicate, argile, dispersion < 5 % (amélioration des caractéristiques d'accroche et de la fiabilité d'utilisation), le dioxyde de titane (dans LE BLANC), méthylcellulose, xanthane. LE ROUGE grain de 0-1,8 mm, LE JAUNE grain de 0-1 mm, LE BLANC est sans grain.

Conditionnement, rendement

Apprêt et stabilisateur : Réf. art. 13.405 Bidon de 10 l, 60 bidons/palette, liquide, pour env. 50 m².

Réf. art. 13.400 Flacon de 1 l, 6 flacons/carton, liquide, pour env. 5 m².

LE ROUGE : Réf. art. 13.435 Seau de 10 l, 30 seaux/palette, liquide, pour env. 30 m².

Réf. art. 13.430 Seau de 5 l, 56 seaux/palette, liquide, pour env. 15 m².

LE JAUNE : Réf. art. 13.425 Seau de 10 l, 30 seaux/palette, liquide, pour env. 50 m².

Réf. art. 13.420 Seau de 5 l, 56 seaux/palette, liquide, pour env. 25 m².

LE BLANC : Réf. art. 13.415 Seau de 10 l, 30 seaux/palette, liquide, pour env. 100 m².

Réf. art. 13.410 Seau de 5 l, 56 seaux/palette, liquide, pour env. 50 m².

Réf. art. 13.412 Seau de 1 l, liquide, pour env. 12 m².

Stockage Stockage en conteneur fermé dans un local sec et frais (hors gel !) pendant au moins un an. Bien refermer les conditionnements ouverts.

Préparation Généralement bien mélanger sans diluer. Dans le cas du fixateur, l'ajout de jusqu'à 25 % est possible pour solidifier les surfaces en enduit d'argile. Pour les primaires par principe jusqu'à 5 %. Mélanger soigneusement. Les tiges d'agitation, par exemple le mélangeur Collomix LX 90 S (art. n° 40950-000) ou le mélangeur Pajarito avec deux plateaux de mélange 10 x 50 cm (art. n° 89429) ainsi qu'une perceuse/visseuse suffisamment puissante sont particulièrement adaptés au ROUGE (le cas échéant aussi au JAUNE). Vers la fin de la période de stockage autorisée, des adhérences au fond du seau ne sont pas exclues et peuvent être traitées à l'aide de l'agitateur.

Support **Fixateur** : Éliminer les parties friables du support. Brosser les grains sableux facilement décollables. Température du support 5 - 25 °C.

Primaires : Le support doit être porteur, solide et propre. Température du support 5 - 25 °C. Éliminer les peintures anciennes non adhérentes, lessiver les peintures aqueuses. Brosser puis laver les enduits sableux. Préparer les supports très sableux avec le fixateur ClayTec. Les enduits de plâtre, chaux ou ciment doivent avoir été réalisés au moins 10 jours auparavant et être secs. Les supports très alcalins tels que les surfaces en béton frais avec laitance doivent être fluatés (neutralisés) correctement. Éliminer également les résidus d'huile de coffrage. Les primaire ClayTec n'ont pas d'effet solidifiant ou isolant.

Mise en œuvre L'application est effectuée généreusement sur toute la surface au moyen d'un rouleau à poils courts ou d'une brosse.

Si le fixateur doit pénétrer profondément dans le support, plusieurs applications consécutives sont à réaliser avant chaque séchage.

LE ROUGE et LE JAUNE doivent être remués si nécessaire pendant l'application pour une répartition uniforme des grains.

Séchage L'application suivante n'est possible qu'après le séchage complet, au plus tôt après 48 heures. Le séchage dépend de la température et de l'humidité ambiante.

Échantillons d'application, remarque Il convient dans tous les cas de vérifier l'adaptation à l'application de la structure de peinture composée d'un primaire et de l'enduit en réalisant un échantillon d'application suffisamment grand. Les réclamations qui ne sont pas liées à des erreurs de mélange en usine sont exclues.

Épaisseur d'enduit sur les surfaces préparées avec le primaire LE ROUGE : Max. 10 mm.

Sur les panneaux de placoplâtre, l'épaisseur d'application maximale de l'enduit de finition fin ClayTec ou de l'enduit design YOSIMA est généralement de seulement 3 mm ! Couvrir les surfaces en verre ou en céramique et les protéger des projections. Nettoyer soigneusement les outils à l'eau immédiatement après l'utilisation.

De plus amples informations figurent sur les fiches techniques « Surfaces fines » et « Enduits d'argile ».

Sécurité, mise au rebut Stocker et utiliser hors de portée des enfants. Les résidus de primaire peuvent être mis aux ordures ménagères.

Laisser sécher préalablement les résidus humides.

Les réclamations qui ne résultent pas d'erreurs de mélange en usine sont exclues.

Sous réserve de modifications et d'erreurs. À partir de 2025/5.